



**BULLETIN D'INFORMATION N° 29**

Juillet 2010

Communauté de Communes du Val d'Argent \_\_\_\_\_

# Sur les Rives du Rombach

**Dans ce numéro :**

- **Bilan 2009 et Projets 2010**
- **Le rapport annuel 2009 sur l'eau et l'assainissement**
- **Les décisions du conseil municipal**
- **Ça s'est passé il y a 100 ans**
- **Les événements marquants**
- **Sur la route des frères Jacquot au Yukon**
- **La 2<sup>ème</sup> fleur**
- **Nos joies, nos peines**



### Numéros utiles

• Urgences	112
• Pompiers	18
• Smur	15
• Gendarmerie	03 89 58 71 05
• Centre anti poison	03 88 37 37 37
• Mairie Rombach	03 89 58 90 53
• CC Val d'Argent	03 89 58 83 45
• Régie de télédistribution	03 89 58 54 30
• Tlva	03 89 58 50 56
• Office de tourisme	03 89 58 80 50
• SPA	03 88 57 64 68

### **AU SOMMAIRE**

Le mot du maire	page 3
Le bilan financier de 2009	page 4
Les investissements réalisés en 2009	page 5
Les budgets primitifs de 2010	page 6
Les investissements prévus en 2010	page 7
Rapport 2009 sur l'eau et l'assainissement	page 9
Les décisions du conseil municipal	page 12
Les tarifs des services communaux	page 18
Informations diverses	page 20
Le déneigement	Page 24
Ça s'est passé il y a 100 ans	page 24
Qui se souvient ?	page 25
Les événements marquants	page 26
Sur la trace des Jacquot	page 27
La 2 <sup>ème</sup> fleur	Page 30
Nos joies, nos peines	page 31

## DOMAINES DE COMPETENCE DES ADJOINTS

1er adjoint Mireille BOUBEL

Cadre de Vie Camping, Associations Social, Fêtes, Scolaire, Documents d'Urbanisme

2ème adjoint Bernard KRIEGER

Forêt, Chasse, Services Techniques, Eau Assainissement, Voiries

Il n'y a pas de permanence hebdomadaire mais vous pouvez, à tout moment, contacter la mairie pour obtenir un rendez-vous avec le maire ou un adjoint.

### **OUVERTURE AU PUBLIC DES BUREAUX DE LA MAIRIE**

La Mairie de Rombach-le-Franc est ouverte au public :

le lundi	de 8h à 12h et de 13h à 17h
le mardi	de 8h à 12h
le mercredi	de 8h à 12h et de 13h à 17h
le jeudi	de 8h à 12h
le vendredi	de 8h à 12h et de 13h à 16h
le 1 <sup>er</sup> samedi du mois	de 8h à 12h

Sur les Rives du Rombach n°29

Directeur de la publication : Jean Luc Fréchar

Comité de rédaction : BC, PB, MB, BK, JLF

Photos : JLF, BC

Impression : Im'serson





# Le Mot Du Maire

## Le Mot Du Maire

Comme chaque année, ce bulletin d'information permet de retracer les moments forts vécus par notre collectivité, tant au niveau des travaux que des événements marquants ou tout simplement revivre quelques pages de la vie de la cité.

Nous l'attendions depuis quelques années, elle nous est attribuée en juillet 2009, je parle bien sûr de notre deuxième fleur. Je veux ici, remercier toutes les personnes qui se dévouent pour que notre village soit toujours plus joli et en particulier le groupe de bénévoles, les employés communaux et les huit jeunes qui au travers des emplois saisonniers ont fait un travail remarquable. Cette distinction nous oblige également à nous remettre constamment en question afin de parfaire notre cadre de vie sans forcément dépenser plus.

Le gros chantier à venir sera celui du remplacement de notre chaudière datant de 1986 par une chaufferie bois. Un réseau de chaleur desservira outre la mairie école et l'église, les ateliers communaux, l'école maternelle, les salles associatives et l'immeuble d'Habitat de Haute Alsace avec ses douze logements. Cette nouvelle chaufferie ne sera par uniquement synonyme de gain financier de part un amortissement en une dizaine d'années, elle évitera surtout les fluctuations du prix du fuel. Grâce à un partenariat avec la ville de Ste Marie aux Mines qui va construire un hall de stockage, nous utiliserons nos ressources forestières et le coût des plaquettes sera en grande partie lié au coût de la main d'œuvre.

2009 a aussi permis de renouer les liens avec des descendants de Louis et Eugène Jacquot, deux Rombéchants qui ont participé à la ruée vers l'or du Klondike au Yukon en 1898. Les deux frères seront rejoints en 1929 par François Birckel dont le fils sera chef d'une tribu des Premières Nations. Ce voyage sur leurs traces fut très enrichissant et les contacts avec leurs familles pleins d'émotions. Notre village reste bien présent dans leur mémoire.

2009 marquera également la fin de la carrière professionnelle de Jean Paul BENOIT que je tiens à remercier pour son dévouement quotidien le long de ces 28 années au service de la collectivité. Jean Paul, par sa créativité, a amélioré notre environnement et en déambulant sur les chemins rombéchants, son travail reste visible par delà une fontaine dans une grume, un banc et sa table, un monument, une décoration... Vous pourrez les découvrir lors de balades estivales dans notre belle forêt.

Bonne lecture à tous.

Jean-Luc Fréchar  
Maire de Rombach le Franc



# Le Bilan Financier de 2009

**1 124 400 € de prévision en dépense, tous budgets confondus,  
850 883 € réalisés dont 173 960 € pour des travaux d'investissement,  
1 160 400 € de prévision en recette,  
967 456 € réalisés soit un excédent de 116 573 €.**

D'un excédent prévisible de 36 000 €, les comptes de 2009 se soldent par un excédent global de 116 573 €.

Le **compte administratif du budget général** fait apparaître un excédent de 156 437 €. Le besoin de financement pour couvrir les dépenses d'investissement est de 48 883 € soit un excédent réel de 107 554 €.

Au niveau des résultats, on retiendra :

Les réalisations en dépenses de fonctionnement s'élèvent à un montant de **544515.18 €** et les recettes de fonctionnement s'élèvent à un montant de **700 952.19 €**.

Au niveau des résultats, on retiendra :

- des prix de vente de bois fluctuant, un résultat net de la forêt de 14 500 €
- La réalisation d'un emprunt de 60 000 € sur 100 000 € prévu au budget
- Des produits fiscaux en augmentation de 7% dont 5% d'augmentation des taux suite à la décision prise au niveau intercommunal
- Des coûts énergétiques (gazole et fioul) stable
- Des travaux d'investissement pour 148 089 €

Le **compte administratif du budget eau - assainissement** se solde, quant à lui, par un excédent cumulé de 32 660 €. Compte tenu des besoins en investissement, l'excédent réel est de 27 196 €. On retiendra :

- des dépenses stable à 55 129 € dont 20 224 € de redevance à l'agence de l'eau et 24815 € de participation à la STEP de Sélestat pour le traitement des eaux usées.
- des ventes d'eau pour 68444 €.
- des travaux pour 23 998 € concernant la régularisation du raccordement sur Sélestat.

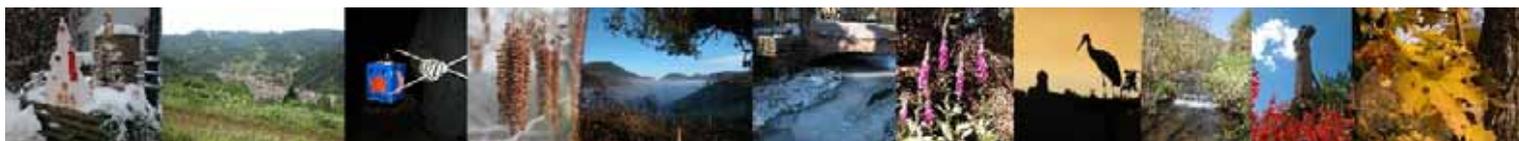
Le **compte administratif du budget camping** se solde, quant à lui, par un excédent d'exploitation de 20396.61 € et un besoin de 38890.02 € en investissement (emprunt non réalisé suite à la mise en place des chalets). On retiendra :

- des dépenses d'exploitation pour 20328 € dont 7000 € de frais de personnel
- des recettes en légère baisse pour 23118.12 €

Par ailleurs, le **budget CCAS** dégage un excédent de 317 €.



Construction d'un WC accessible aux personnes à mobilité réduite dans la cour de la mairie.



# Les Principaux Investissements de 2009

## Les Principaux Investissements de 2009

### PROGRAMMES

Pose d'enrobé sur divers chemins	1698.32
Rue de Hargoutte	10166.00
Mise en place de garde corps	7374.32
Chemin de Vougnigoutte	6219.28
Arpentage sentier Couty – Beaux Champs	1019.68
<b>TOTAL VOIRIE</b>	<b>26477.6.</b>
Fin de la rénovation de la mairie école	24957.83
<b>TOTAL BATIMENT</b>	<b>24957.83</b>
Outillage	1124.39
Remplacement d'extincteurs	864.50
Achat du columbarium	3181.36
Acquisition d'un lave vaisselle	2570.79
Acquisition d'un défibrillateur automatique	2556.45
Achat de mobilier	1037.62
<b>TOTAL EQUIPEMENTS DIVERS</b>	<b>11335.11</b>
Enfouissement des réseaux secs Hargoutte	23742.50
Mobilier urbain	667.81
Eclairage de Noël	525.75
<b>TOTAL ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE</b>	<b>24936.06</b>
Livres et matériels pour écoles	1428.37
Aire de jeux Place des fêtes	31514.60
Rénovation des orgues	26859.36
<b>TOTAL CULTURE LOISIR</b>	<b>59802.33</b>
Fin raccordement sur Sélestat	23997.87
<b>TOTAL EAU-ASSAINISSEMENT</b>	<b>23997.87</b>
Divers investissements au camping	1980.00
<b>TOTAL Camping</b>	<b>1980.00</b>

La totalité des investissements se chiffre à 173960 €. A cela s'ajoutent les remboursements d'emprunt pour 42207 € au budget général, pour 9495 € au budget eau assainissement et pour 4000 € au budget camping. Des emprunts ont été réalisés en 2009 pour 95 000 €. Pour réaliser ces investissements, nous avons bénéficié de 50081 € de subvention du département du Haut Rhin et de l'Etat.



Mise en place de garde corps sur les chemins de la Blaise, Voulhimont, la Chambrette et le creux Chêne



Mise en place d'un défibrillateur automatique à proximité de la mairie



Rénovation du chemin de Vougnigoutte

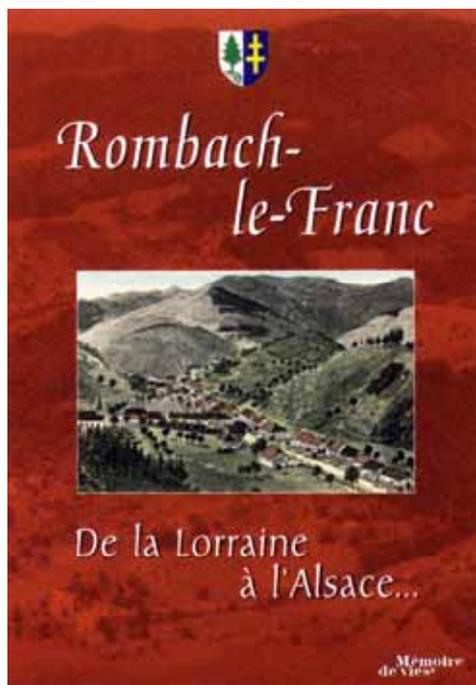


Rue de Hargoutte avant



Rue de Hargoutte après





Rombach-le-Franc  
De la Lorraine à l'Alsace...

# Les Budgets de 2010

## Les Budgets de 2010

**1 092 690 € de dépenses, tous budgets confondus**  
**1 123 547 € de recettes soit un excédent**  
**prévisible de 30 857 €**  
**avec 338 100 € de travaux d'investissement**  
**programmés dont**  
**215 000 € pour la chaufferie bois.**

### - BUDGET GENERAL.

Les prévisions de dépenses de fonctionnement s'élèvent à **712 554 €** y compris le prélèvement pour investissements de **90 000 €** et des dépenses imprévues pour **29 654 €**.

Les prévisions de recettes de fonctionnement s'élèvent à **712 554 €** dont un excédent de fonctionnement reporté de **107 554 €**.

Les prévisions de dépenses et de recettes d'investissement s'équilibrent à **427 483 €**

Les principales caractéristiques du budget sont :

- Stabilité de la pression fiscale avec un produit fiscal attendu de 173 000 €
- Un budget de l'exploitation forestière de 181400 € affichant un déficit prévisionnel de 42 000 €.
- Des investissements importants pour 331 600 € dont 47 400 € pour les voiries, 213 300 € pour les bâtiments dont le chauffage bois, 7 000 € en équipement divers, 28 000 € pour le cadre de vie (éclairage et ouverture des paysages) et 25 000 € pour la culture loisir (livre sur Rombach).
- Un emprunt de 128 000 €. Avec sa réalisation, la dette par habitant passera de 416 à 484 €.
- Des aides escomptées pour 129 000 € et 31 600 € de récupération de T.V.A.

### - BUDGET C.C.A.S.

Il s'équilibre en recettes et en dépenses de fonctionnement, à **3117 €** :

#### - BUDGET CAMPING

Il s'équilibre à **50 090 €** en section d'exploitation dont **20 000 €** d'amortissement et à **58 490 €** en section d'investissement. On retiendra :

- Des recettes pour **26 000 €** et des frais d'exploitation pour **30 090 €**.
- Un emprunt de **22 800 €** de report de 2008.

#### - BUDGET EAU-ASSAINISSEMENT

Il s'équilibre à **124 000 €** en section d'exploitation avec 26 000 € de prélèvement pour investissement et **55 500 €** en section d'investissement. On retiendra :

- Des tarifs sans augmentation.
- Peu d'investissements et pas d'emprunts.
- 48 000 € de taxe à l'agence de l'eau et au gestionnaire de la STEP.

La dette par habitant était fin 2009 de 144 €.



Mise en œuvre de gravier rouge pour finaliser l'aire de jeux



# Les Principaux Investissements Prévus en 2010 et leurs Coûts

## Les Principaux Investissements Prévus en 2010 et leurs Coûts

Programme	Coût prévisionnel	Aides prévues
Rue des Beaux Champs	22000	4200
Chemin de Pierreusegoutte	13200	2500
Divers travaux	9200	1800
Achat de terrain sentier Couty	3000	
<b>TOTAL VOIRIE</b>	<b>47400</b>	<b>12700</b>
Chauffage bois	215300	98300
<b>TOTAL BATIMENT</b>	<b>215300</b>	<b>98300</b>
Outillage et matériel	7000	
<b>TOTAL EQUIPEMENTS DIVERS</b>	<b>7000</b>	
Réseaux secs Beaux Champs	25000	
Mobilier urbain	1000	
Eclairage de Noël	2000	
<b>TOTAL ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE</b>	<b>28000</b>	
matériels pour écoles	2000	
Livre sur Rombach	23000	8000
<b>TOTAL CULTURE LOISIR</b>	<b>25000</b>	<b>8000</b>
Petits travaux camping	2500	
<b>TOTAL CAMPING</b>	<b>2500</b>	
Acquisition de matériel	1000	
Travaux divers	4000	
<b>TOTAL ASSAINISSEMENT</b>	<b>5000</b>	



Enfouissement des réseaux secs de la rue des Beaux Champs



Mise en place d'un fil de pavé en grès

Pour réaliser ces différents investissements qui se chiffrent à 330 200 €, il est attendu 119 000 € de subvention. Par ailleurs, un emprunt global de 150 800 € est prévu. (128 000 € au budget général et 22 800 € pour le camping). A noter 40 000 € de reports d'emprunts prévus mais non réalisés en 2009.

### Commentaires

#### 1. Travaux de voirie

- La rue des Beaux Champs date des années 75. Les réseaux secs seront enfouis. Il est dommage que France Telecom n'a pas accepté de louer une de leurs gaines inutilisées dans la partie haute de la rue. Nous aurions pu éviter d'important travaux pour enfouir les réseaux de la régie de télédistribution. Dans la partie montante, un fil de pavés de grès sera posé pour canaliser les eaux de pluie. Un nouveau tapis d'enrobé sera ensuite mis en oeuvre.
- Il est également prévu de refaire le chemin rural de Pierreusegoutte desservant l'auberge. Ce chemin a été rénové dans les années 1990 en enduit, enduit qui se détériore actuellement. La pose d'un tapis d'enrobé au niveau de la couche de roulement va renforcer la structure du chemin pour plusieurs décennies. Par ailleurs, des niches de croisement sont agrandies.



Elargissement du chemin de Pierreusegoutte au brise roche





Mise en place d'encochement pour consolider le talus du chemin de Pierreusegoutte

- Toujours chemin de Pierreusegoutte, le talus s'est affaissé suite aux pluies diluviennes du 10 juillet dernier où il est tombé 50 mm en moins d'une heure et il est nécessaire de poser un enrochement pour soutenir la voirie.



Affaissement du talus chemin de Pierreusegoutte

## 2. Travaux de bâtiments

- Principal chantier de 2010, la réalisation d'une chaufferie bois de 150 KW. Cette chaufferie desservira outre la mairie-école et l'église, l'école maternelle et les salles associatives, les bâtiments des services techniques et l'immeuble de 12 logements géré par Habitat de Haute Alsace. Le coût prévisionnel de l'opération se monte à 295 000 € TTC et la charge résiduelle pour Rombach devrait être de 90 000 €. Nous comptons sur une aide de la région de 30%, du département du haut Rhin de 24% et 10% de l'ADEME. Le FCTVA nous permettra également de récupérer la TVA pour près de 50 000 € et HHA participera pour sa part à cet investissement. Par ailleurs, une collaboration avec la commune de Ste Marie aux Mines qui va construire un hangar de séchage et de stockage de plaquettes forestières va nous permettre de mieux valoriser nos ressources énergétiques locales soit environ 10% des volumes de coupe de résineux exploités.
- Dans le cadre de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, outre l'accès mairie par une rampe, un bloc sanitaire adapté est également à leur disposition dans la cour de la mairie.

## 3. Equipements divers

- L'acquisition du columbarium faite, sa mise en place prévoit de conserver les anciennes dalles de grès. De vieilles pierres tombales fermeront l'espace qui sera complété d'un banc de granit rouge.
- Nous avons procédé à l'arpentage du sentier reliant la rue des Beaux Champs au Couty. L'acquisition du terrain est en cours.



Plantation d'arbre place des fêtes pour casser l'aspect trop minéral

- Concernant le livre présentant l'historique de Rombach au fil des siècles, merci à toutes les personnes pour la fourniture de vieilles photos ou cartes postales. Il s'agit maintenant de mettre en forme les textes puis de lancer un appel à souscription. Le prix souscription proposé sera de 30 €. L'ouvrage sera en suite vendu au prix de 37 €.
- Classes bilingues : Rappelons que les écoles maternelles et primaires sont bilingues. Les élèves y apprennent l'allemand et le français à parité. Dans une région frontalière comme l'Alsace, pratiquer l'allemand est un avantage considérable.



Le columbarium en construction



## **I) LE SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE**

### **1) Caractéristiques techniques**

#### **Mode de gestion**

La gestion se fait en régie municipale sur la totalité du réseau de captage et de distribution.

#### **Nature des ressources**

Le réseau est alimenté par deux réservoirs de 200 m<sup>3</sup> dont 120 de réserve incendie situés à la Hingrie et à la Vaurière. Par ailleurs, une interconnexion avec le réseau de Lièpvre est en place en cas de besoin.

L'eau est distribuée avec une pression pouvant parfois être supérieure à 10 bars. Aussi, pour tous travaux d'adduction d'eau, il est obligatoire d'utiliser du matériel homologué **16 bars**. Par ailleurs, vous devez protéger votre installation par un **réducteur de pression à 3 bars**. Sinon, vous risquez d'endommager vos équipements et de provoquer des fuites au niveau des appareils ménagers ou tuyauteries. **Un clapet anti-retour est également préconisé.**

En 2009, 45610 m<sup>3</sup> sont sortis des réservoirs de la Hingrie et de la Vaurière contre 42441 m<sup>3</sup> en 2008 soit 140 litres par jour et par habitant en moyenne. En 2009, le trop plein de la Vaurière a fourni 14000 m<sup>3</sup> au réseau de Lièpvre soit 38 m<sup>3</sup> par jour en moyenne

#### **Bilan de la consommation**

Nous avons consommé 30596 m<sup>3</sup> en 2009 contre 30757 m<sup>3</sup> en 2008 soit une consommation en baisse de moins de 1%. La consommation journalière moyenne a été de 84 m<sup>3</sup>.

#### **Statistiques**

	<b>Années</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Nombre d'habitants sur le réseau d'eau potable		783	783
Volumes d'eau facturés		30757	30596
Volumes d'eau non facturés (WC public, bâtiments communaux)		674	978

### **2) Tarifs et recettes**

#### **Tarifs**

Les tarifs communaux pour l'eau ont globalement diminués avec néanmoins une augmentation de la redevance de prélèvement.

	années	2008	2009
Eau		0.960	0.900
redevance de prélèvement		0.016	0.0347
<b>Prix total au m<sup>3</sup> avec toutes les taxes</b>		<b>2.231</b>	<b>2.2797</b>
location semestrielle du compteur		4.120	4.120

La consommation moyenne facturée sur Rombach est de 107 litres par jour et par habitant soit 39 m<sup>3</sup> par an. Par habitant, la facture moyenne annuelle pour la partie eau potable seule est de 36.5 € contre 39 € en 2008 ; elle est de 89 € en incluant les redevances à l'agence de l'eau et les taxes d'assainissement.

#### **Recettes**

Les recettes en 2009 étaient de 68444 €. Les charges d'exploitation se chiffrent à 55129 €. En 2009 le versement au titre du traitement des eaux usées envoyées à la station durant l'année 2008 s'est élevé à 24815 €.



### 3) Indicateurs de performances

#### Qualité de l'eau distribuée

L'eau est de bonne qualité sur les deux captages (Vaurière et Hingrie). Concernant la microbiologie et les paramètres physico-chimiques, 100% des prélèvements sont satisfaisants (8 analyses). L'eau est douce et l'installation d'un adoucisseur rendrait l'eau agressive avec un risque de dissolution des métaux des conduites. La ressource en eau est bien protégée des apports en nitrates. (teneur inférieure à 6.5 mg/l avec une norme à 50 mg/l).

En 2009, toutes les analyses ont confirmé la potabilité de l'eau avec la conclusion sanitaire suivante : « **L'eau respecte les limites de qualité réglementaires. Toutefois, elle présente un caractère agressif, susceptible de provoquer une corrosion des conduites. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet, lorsqu'elle a stagné plusieurs heures dans les conduites, mais de procéder à un écoulement préalable de quelques minutes.** ».

#### Etat du réseau et rendement

Pas de problème d'alimentation en eau potable en 2009.  
Le rendement du réseau (volume consommé / volume produit) est de 70%.

#### Etat de la dette

Il n'y a plus de dette concernant l'alimentation en eau potable

#### Protection de la ressource

L'indice d'avancement de la protection de la ressource est de 80%

### 4) Investissements

#### Travaux

Pas de travaux réalisés en 2009.

### 5) Actions de solidarité

Mise en non valeurs en 2009 de 84 € soit 0.1 % des recettes.

## II) LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

### 1) Caractéristiques techniques

#### Mode de gestion des réseaux

La gestion du réseau de collecte dans le village se fait en régie municipale. Les réseaux de transits dans le Val d'Argent sont gérés entre les trois communes de Ste Croix, Lièpvre et Rombach. Le collecteur reliant Bois l'Abbesse à Sélestat est géré en partenariat avec la communauté des communes de Sélestat.

#### Le traitement des eaux usées

Nous adhérons au syndicat de traitement des eaux de Sélestat (SYNTESE). C'est VEOLIA qui assure la gestion de la station d'épuration de Sélestat par le biais d'une délégation de service publique. Le coût du traitement est de 0.95 € TTC/m3 dont le coût de location de la STEP et celui de la gestion des réseaux. Pour 2009, le coût du traitement qui correspond aux volumes 2008 a été de 24815 €.

#### Statistiques

	Années	2008	2009
Nombre d'habitants sur le réseau d'assainissement		694	694
Volumes d'eau soumis à la redevance d'assainissement		26692	26807
% redevance d'assainissement par rapport aux volumes		86.8	87.2
% redevance d'assainissement par rapport aux habitants		88.6	88.6

### 6) Tarifs et recettes

#### Tarifs

Depuis 2008, la redevance à l'agence de bassin est scindée en deux : une partie collecte et une partie pollution.

années      2007                  2008                  2009



Assainissement	0.610	0.610	0.700
redevance pollution à l'agence de bassin	0.606	0.345	0.345
redevance collecte à l'agence de bassin		0.300	0.300

La consommation moyenne facturée sur Rombach étant par habitant de 39 m<sup>3</sup> par an, la facture moyenne annuelle pour la partie assainissement seule est de 27.5 €.

#### **Recettes**

Les recettes 2009 pour la partie assainissement seule se montent à 18765 € contre 16282 € en 2008.

### **Indicateurs de performances**

#### **Etat du réseau**

L'état des réseaux est satisfaisant

#### **2) Investissements**

#### **Travaux**

Pas de travaux en 2009

#### **Etat de la dette**

Nouvel emprunt de 35 000 € contracté en 2009.

La dette par habitant pour le budget eau-assainissement est de 144 €.

#### **3) Actions de solidarité**

Mise en non valeurs de 84 €

### **III) LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

#### **1) Caractéristiques techniques**

#### **Mode de gestion**

Les communes doivent obligatoirement prendre en charge les dépenses relatives aux systèmes d'assainissement collectif et les dépenses de contrôle des systèmes d'assainissement non collectif.

A compter du 12 juin 2006, Le Conseil Municipal a décidé la création du service public d'assainissement non collectif (SPANC) sous la forme d'une régie directe.

En voici le règlement :

#### **Article 1<sup>er</sup> :**

Le service public d'assainissement non collectif (SPANC) de la commune de ROMBACH LE FRANC est créé, à compter du 12 juin 2006 sous la forme de régie directe.

La commune de Rombach le Franc est chargée d'effectuer les visites de bon fonctionnement, la vérification de la conception, d'implantation et de bonne exécution d'une installation d'assainissement non collectif dans le cadre d'un permis de construire ou d'une réhabilitation.

#### **Article 2 :**

Le SPANC ne prendra pas en charge l'entretien des installations d'assainissement non collectif.

#### **Article 3 :**

Un règlement intérieur du service public d'assainissement non collectif, destiné à déterminer les relations entre les usagers du SPANC et le service, en fixant les droits et obligations de chacun, est adopté et annexé à la présente. Il sera affiché et communiqué à tous les usagers du service à l'occasion de la première visite.

#### **Article 4 :**

Le budget du SPANC doit être équilibré en recettes et en dépenses. Les recettes proviennent de redevance à la charge des usagers du SPANC. Une redevance forfaitaire de 40 € sera perçue auprès du propriétaire dès que la visite de bon fonctionnement sera réalisée. Le conseil pourra être amené à se prononcer sur l'évolution du montant de la redevance annuellement.

#### **2) Tarif**

La redevance forfaitaire est de 40 €

### **IV) ANNEXES**

Exemple de facture semestrielle pour une famille moyenne de deux adultes et un enfant raccordée au réseau d'assainissement



# Les décisions du conseil municipal

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 SEPTEMBRE 2009

### 1532°) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 4 MAI 2009

#### 1533°) ACHAT DE TERRAINS

Le Maire propose la régularisation d'achat de terrain auprès des époux Waller et Antzenberger. La décision avait déjà été prise par délibération. Il y a lieu de l'entériner avec les nouvelles numérotations des parcelles et les surfaces réelles.

Par ailleurs, il propose au conseil l'achat du terrain OBRECHT dans le cadre de l'extension de l'AFUa « Couty-Langrie » au prix fixé par les domaines soit 200 € l'are en zone NA. Hors zone NA, il est proposé 50 € l'are compte tenu de la situation particulière des terrains.

#### 1534°) SERVICE « EAU ASSAINISSEMENT » : RAPPORT d'activité du SYMTESE

Le Maire fait part à l'assemblée du rapport annuel 2008 du SYMTESE. La participation financière versée au délégataire VEOLIA concernant le traitement des eaux usées est pour 2008 de 26403.66 € pour 30 757 m<sup>3</sup> d'eaux usées traités.

#### 1535°) DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°2 du budget général

#### 1536°) ANNULATION D' INTERETS DE RETARD

Les adjudicataires de la chasse ont payé le loyer 2009 avec du retard. Une demande préalable avait été faite auprès du Maire qui avait donné une suite favorable. Aussi, le Maire propose au conseil d'annuler les intérêts de retard sur les loyers 2009 des trois lots de chasse.

#### 1537°) DIVERS

##### 1. Information dans le cadre des délégations (article L.2122.23)

Renoncement au droit de préemption urbain lors de la vente de la maison Didierjean Rue des Battants

##### 2. Remerciements

Remerciements de la présidente du Club Vosgien pour la subvention pour l'entretien des sentiers. Par ailleurs, le sentier reliant la rue des Battants et la grotte de Lourdes par la forêt communale sera répertorié sur les cartes du Club Vosgien.

##### 3. Voyage au Yukon

Voyage au Yukon sur les traces des ancêtres Jacquot et Birckel. La délégation alsacienne était reçue chaleureusement à Whitehorse, capitale du Yukon. Elle fut invitée à plusieurs réceptions par le président du parlement et par les ministres du tourisme et le ministre délégué à la francophonie. Des contacts avec les descendants de Louis et Eugène Jacquot ont été des moments chargés d'émotion. Remerciements pour la toile représentant la rue de l'église offerte au nom de l'amitié franco-yukonnaise.

##### 4. Aménagement de la place des fêtes

Jean Marie Rogel présentera aux conseillers un projet de plantation d'arbre afin de casser l'architecture trop minérale de la place.

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 NOVEMBRE 2009

Avant de passer à l'approbation de l'ordre du jour, le Maire salue l'assemblée.

Suite au décès d'Adrien Zeller, président de la région, une minute de silence est observée en sa mémoire. Adrien Zeller s'est beaucoup impliqué dans le développement des vallées vosgiennes et du Val d'Argent en particulier.

Le maire revient également sur l'attribution d'une deuxième fleur qui vient concrétiser plusieurs années d'efforts. Il remercie toutes les personnes qui participent au fleurissement du village.

### 1538°) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 7 SEPTEMBRE 2009

#### 1539°) ACHAT DE TERRAINS



Le Maire propose la régularisation du chemin communal de Prérébois par le biais d'un échange avec soultte. Par ailleurs, il propose au conseil l'achat des terrains d'assise du sentier partant de la rue des Beaux Champs vers la rue du Couty.

Dans le cadre d'une liquidation judiciaire, il est proposé d'acquérir les parcelles 238 et 239 section 5. Il est proposé l'acquisition au prix de 200 € l'are. Ce prix est issu d'une évaluation des domaines récente concernant des terrains ne remplissant pas toutes les conditions de constructibilité exigées par le POS., ce qui est le cas de ces terrains.

#### **1540°) RAPPORT ANNUEL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

#### **1541°) DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°3 du budget général**

#### **1542°) DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE « BUDGET CAMPING »**

#### **1543°) CONCESSION DE SOURCE**

Le Maire informe le conseil de l'expiration de la concession de source de M Metz François à compter du 31 décembre 2009. Il propose le renouvellement de la concession de source situées dans la parcelle 123 section 10 à la Vaurière.

#### **1544°) DIVERS**

##### **5. Information dans le cadre des délégations (article L.2122.23)**

Le maire envisage pour la fin de l'année, la contractualisation d'un emprunt de 60 000 € auprès de la Caisse d'Epargne sur la base d'un taux variable indexé sur l'Euribor 3 mois (actuellement de l'ordre de 0.7%) plus une marge bancaire de 0.7%

##### **6. Nouvelle brochure pour le camping « Les Bouleaux »**

Le maire fait part au conseil d'une nouvelle brochure de promotion du camping. Par ailleurs, le site internet de la communautés des communes [www.valdargent.com](http://www.valdargent.com) est également à jour

##### **7. Licence IV du club vosgien**

Le maire fait part au conseil de la suspension de la licence appartenant au club vosgien qui désire s'en séparer. Constatant le fait qu'il n'y a plus de débit de boisson dans le centre du village, le maire propose au conseil d'envisager le rachat de cette licence afin qu'elle reste sur Rombach et de permettre la mise en place d'un tel service.

##### **8. Extension de l'AFUa**

Le maire fait part au conseil de la demande au cabinet de géomètre Faber et Schaller des démarches préalables et prises de contact avec les différents propriétaires.

##### **9. Installation d'un défibrillateur automatique**

Un défibrillateur automatique en liaison téléphonique directe avec les services de secours à personnes est en place devant la mairie, à proximité des boîtes aux lettres.

##### **10. Commission d'accessibilité**

La communauté de communes est dans l'obligation de mettre en place une commission d'accessibilité sous la présidence du président de la CCVA. Cette commission devra faire un bilan annuel, transmis en préfecture des orientations prises et des actions réalisées. Les travaux dans les communes sont à la charge de celles-ci. Cette commission sera composée des 4 maires, des 4 maires adjoint chargée des travaux ou de l'urbanisme, 1 représentant des bailleurs privés, 1 représentant des bailleurs publics, 1 représentant des usagers handicapés et de 4 usagers nommés nominativement (1 par commune).

#### **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 DECEMBRE 2009**

#### **1545°) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 9 NOVEMBRE 2009**

#### **1546°) CONVENTION ATESAT**

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**DEMANDE** à bénéficier de la mission Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire (ATESAT),

#### **1547°) REGIME APPLICABLE AUX DEPENSES D'investissement avant le vote des budgets 2010**

#### **1548°) ETAT DE PREVISIONS DES COUPES ET PROGRAMME DE TRAVAUX DANS LA FORET COMMUNALE SOUMISE AU REGIME FORESTIER POUR 2010**

L'Office National des Forêts propose un plan prévisionnel des coupes et un programme de travaux qu'il serait souhaitable d'entreprendre au courant de l'année 2010 dans notre forêt bénéficiant du régime forestier. Globalement, l'EPC présenté, pour 2010, par l'ONF génère des recettes brutes pour 123230 € en coupes à façonner et 15880 € en vente sur pied. Les recettes nettes sont estimées à 31064 € et des travaux sont proposés pour 35850 €. Donc, même sans prendre en compte les autres frais annexes,



le bilan forestier serait négatif en fin d'année. Aussi, il est proposé de limiter le montant des travaux à 16430 € et concernant les travaux neufs d'infrastructure, ils seront réalisés en fonction des recettes liées aux ventes des bois d'emprise et en concertation avec la municipalité.

#### **1549°) TARIFICATIONS 2010**

#### **1550°) DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°2 du budget camping**

#### **1551°) CONVENTION AVEC LA SPA DE MOYENNE ALSACE**

La SPA sollicite les collectivités depuis de nombreuses années pour recentrer et mettre aux normes le refuge situé actuellement à Lièpvre. La recherche d'un terrain s'est faite par la communauté des communes de Sélestat et cette dernière a assurée le portage de l'opération et la maîtrise d'ouvrage. Le nouveau refuge est situé sur le ban communal d'Ebersheim, à proximité de la voie ferrée et d'une sortie d'autoroute, et est en voie d'achèvement. La SPA de Moyenne Alsace gèrera sur ce nouveau site la fourrière pour animaux qui est une obligation pour les communes et des prestations d'hébergement pour les animaux des particuliers. Financièrement, seule la partie fourrière incombe aux collectivités. Le maire propose de passer convention avec la SPA pour le fonctionnement et la gestion de la fourrière. La nouvelle convention de fourrière sera effective au 01/01/10. La participation forfaitaire de la commune de Rombach sera de 0,90 € par habitant et par an.

#### **1552°) DEMANDE DE SUBVENTION DGE**

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie, le conseil municipal décide de poursuivre la politique de rénovation des chemins ruraux. Le Maire explique qu'il est possible de solliciter l'aide de la DGE 2010 pour deux dossiers d'aménagement de chemins ruraux dans le vallon de Naugigoutte et celui de Pierreusegoutte pour un montant total de 17 200 € HT soit 20 571.20 € TTC au courant de l'année 2010.

#### **1553°) DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'INSTALLATION D'UNE CHAUFFERIE BOIS**

Afin de maîtriser les coûts d'énergie et d'utiliser une ressource locale, à savoir le bois des nos forêts, le conseil avait fait réaliser, en 2007, une étude de faisabilité pour créer un réseau de chaleur et mettre en place une chaufferie bois plaquettes. Une mission de maîtrise d'œuvre est attribuée au bureau d'étude Gest'énergie.

D'après les conclusions de l'étude technique et financière et en considérant une actualisation du coût des énergies de 6% / an (moyenne selon les cahiers des charges de la Région Alsace), les surcoûts liés à la création de la chaufferie centrale et du réseau de chaleur sont amortis au bout de la 5<sup>ème</sup> année d'exploitation.

Aussi, il est proposé de réaliser l'opération et afin d'aider au financement, le conseil municipal sollicite la région Alsace, le département du haut Rhin et l'ADEME.

#### **1554°) DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT**

Afin d'aider au financement des projets ci dessous prévus en 2010, la commune de Rombach sollicite le département du Haut Rhin pour :

- La rénovation de la voirie communale desservant l'auberge de Pierreusegoutte pour 11000.00 € HT soit 13156.00 € TTC
- La rénovation de la rue des Beaux Champs pour 18417.50 € HT soit 22027.33 € TTC

#### **1555°) DIVERS**

##### **11. Information dans le cadre des délégations (article L.2122.23)**

Le maire a réalisé, pour la fin de l'année, deux emprunts de 60 000 € (budget général) et de 35 000 € (budget eau-assainissement) auprès de la Caisse d'Epargne sur la base d'un taux variable indexé sur l'Euribor 3 mois (actuellement de l'ordre de 0.7%) plus une marge bancaire de 0.7% .

##### **12. Demande de participation OPH de la vallée de Ste marie aux Mines**

Le maire fait part au conseil d'une demande de participation financière pour des travaux effectués par Val d'Argent Habitat sur l'immeuble de l'ancienne école des filles sous bail emphytéotique. Le conseil donne son accord pour une participation de 10% du montant HT des travaux établi à 2032 € sous réserve de présentation d'une note justifiant l'intérêt de la démarche pour les locataires.

##### **13. SMICTOM**

Bénédicte Pottier fait part au conseil des décisions prises par le comité directeur concernant les tarifs et le règlement de collecte

##### **14. SYMTESE**

Pascal Hestin rapporte le bon niveau d'aide pour le fonctionnement de la station d'épuration ce qui permettra soit une baisse de l'endettement, soit une baisse de tarif de quelques centimes. Concernant le plan pluriannuel, le maire précise que l'ancien est maintenant soldé et que des



contacts sont en cours avec l'agence pour lancer le prochain qui pour Rombach consiste surtout à l'assainissement de la route de la Hingrie.

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1 MARS 2010**

### **2010 1°) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 7 DECEMBRE 2009**

### **2010 2°) COMPTES ADMINISTRATIFS EXERCICE 2009**

### **2010 3°) AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2009**

### **2010 4°) APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2009**

### **2010 5°) SUBVENTIONS A ACCORDER POUR 2010 AU BUDGET GENERAL**

Les subventions proposées s'élèvent à **13224.80 €** (10360 € en 2009).

Parmi les plus importantes : Une subvention de **2400 €** sera versée au CCAS et **420 €** au GAS.  
Une subvention de **2500 €** est proposée pour le Comité de Jumelage. Pour l'OT du Val d'Argent, **1600 €** sont proposés pour l'organisation du concours des maisons fleuries. En ce qui concerne les voyages scolaires, il est proposé de maintenir la participation communale à **6 €** par jour et par enfant et d'allouer une subvention de **200 €** pour l'organisation de la St Martin et **200 €** pour l'A.O.S.  
Une aide financière d'un montant de **400 €** est accordée à l'association du Val des Gouttes pour soutenir les diverses manifestations au cours de l'année.  
Par ailleurs, afin de soutenir la musique Cécilia dans le recrutement, une aide de **300 €** est reconduite pour les élèves inscrits à l'école de musique avec un engagement moral des parents sur une adhésion à la musique Ceacilia de trois ans minimum. Une aide de **200 €** est proposé au club vosgien dans le cadre de l'entretien du balisage, à l'UNC dans le cadre des cérémonies patriotiques et à l'association « les Branchés ».  
Une aide spécifique de **2032 €** est accordée à Val d'Argent Habitat pour la mise en place d'un chauffe eau solaire sur l'immeuble 90 rue du Général De Gaulle.  
Dans le cadre de l'obligation de mise en place d'une fourrière pour animaux, un nouveau local, plus fonctionnel et aux normes a été construit. La nouvelle convention avec la SPA porte la participation à 0.90 € par habitant soit **802.80 €** pour Rombach.

### **2010 6°) FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNEE 2010**

Désignation des Taxes	Bases	Taux	Produits
Taxe d'Habitation	770 800 €	8.45%	65 133 €
Taxe Foncière Bâti	599 300 €	9.68%	58 012 €
Taxe Foncière Non Bâti	53 100 €	47.72%	25 339 €
<b>TOTAL</b>			<b>148 484 €</b>

### **2010 7°) APPROBATION DES DIFFERENTS BUDGETS EXERCICE 2010**

### **2010 8°) OUVERTURE DE POSTE**

Afin de permettre l'encadrement d'un apprentissage de deux ans en CAP petite enfance, il est proposé l'ouverture d'un poste d'ATSEM sur 28H hebdomadaires. Le poste sera pourvu par une personne actuellement mise à disposition par le Centre de Gestion du haut Rhin sur l'école maternelle bilingue. Sur proposition du maire et considérant que les crédits ont été votés dans le cadre du budget 2010,

### **2010 9°) DEMANDE DE SUBVENTION CONCERNANT LA FORET**

### **2010 10°) DIVERS**

#### **15. Information dans le cadre des délégations (article L.2122.23)**

Le maire n'a pas exercé son droit de préemption lors de la vente de l'immeuble Körper (anciennement maison Bournique)

#### **16. Opération « nettoyage de printemps »**



L'opération se déroulera le samedi 27 mars. Toute la population est appelée à y participer.

#### **17. Blog**

Le maire informe l'assemblée de la création d'un blog sur Rombach et les 4 communes de la vallée.

#### **18. Départ Jean Marie Rogel**

Le maire informe l'assemblée du départ de Rombach de Jean Marie Rogel pour des raisons professionnelles et familiales. Il le remercie chaleureusement pour son implication dans la vie communale en tant que membre du conseil de syndics de l'AFUa et du conseil municipal.

#### **19. AG départementale du Club Vosgien du haut Rhin**

Le maire informe l'assemblée de la tenue sur Rombach de l'AG départementale le 27 mars à partir de 14H. Le pot de l'amitié sera pris en compte par la commune.

### **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2010**

#### **2010 11°) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 1<sup>ER</sup> MARS 2010**

#### **2010 12°) DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'INSTALLATION D'UNE CHAUFFERIE BOIS**

Par délibération N° 1553 du 7 décembre 2009, le conseil municipal a décidé l'installation d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur pour desservir les bâtiments communaux.  
Sur proposition du Maire, il est envisager d'étendre ce réseau de chaleur à l'immeuble collectif situé place des fêtes et géré par Habitat de haute Alsace. L'incidence financière de cette extension est estimée à 36 942 €, ce qui porte le projet à 246 730 € dont provisions pour divers et imprévus.

#### **2010 13°) CREATION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE**

#### **2010 14°) SUBVENTION A ACCORDER POUR 2010 AU BUDGET GENERAL**

Les classes de 5<sup>ème</sup> du collège Sainte Marie de Ribeauvillé vont organiser un voyage de huit jours en Toscane du 8 au 15 mai prochain. Une collégienne Rombéchate va participer à ce voyage. La participation étant de 6 € par jour et par élève, le conseil municipal décide d'attribuer une aide complémentaire de 48 €.

#### **2010 15°) MODIFICATION DU PLAN DES EFFECTIFS SUITE A AVANCEMENT DE GRADE**

#### **2010 16°) CONVENTION DANS LE CADRE DU REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL**

#### **2010 17°) DIVERS**

#### **20. Information dans le cadre des délégations (article L.2122.23)**

Le maire n'a pas exercé son droit de préemption lors de la vente de l'immeuble appartenant à M et Mme Rogel, rue de la Creuse des Vignes ni pour celui des époux Karch, rue du Général de Gaulle.

#### **21. Séisme de Haïti**

Le maire fait part au conseil des remerciements de la Fondation de France pour notre geste à l'égard des sinistrés Haïtiens. La quête sur l'ensemble de la vallée a rapporté 1092.42 €

#### **22. Démission d'un conseiller**

Le maire fait part au conseil de la démission pour raison professionnelle de Jean Marie Rogel. Ce dernier quitte l'Alsace pour le Lyonnais avec tous les remerciements pour le travail accompli au sein du conseil municipal.

#### **23. Création d'une AFUa (association foncière urbaine autorisée) à Gérardgoutelle**

Le maire fait part au conseil du projet d'extension de l'AFUa Couty Langrie vers Gérardgoutelle. Un entretien individuel s'est tenu et une restitution collective est prévue prochainement en vue de déposer un dossier de mise à l'enquête publique de création d'AFUa. Cette création permettra de créer huit terrains de construction sur un cinquantaine d'ares.

#### **24. Collecte des ordures en hiver**

Plusieurs conseillers déplorent la non collecte sur certains secteurs dès les premiers flocons de neige. Cet hiver était particulièrement rigoureux et les collectes ne se sont pas faites durant plusieurs semaines dans certains endroits. Le maire précise que, dans ce cas, des conteneurs supplémentaires sont mis en place au bas de rues en pente, à la Hingrie et sur la place des fêtes et que des sacs peuvent être déposés à côté des conteneurs. Ce que les conseillers n'admettent pas, c'est que les collectes ne sont pas réalisées alors que les routes sont dégagées en particulier le col de Fouchy qui est toujours déneigé et salé.

### **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2010**

#### **2010 18°) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 12 AVRIL 2010**



## **2010 19°) DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°1 du budget général**

## **2010 20°) DEMANDE DE VERSEMENT ANTICIPE DES ATTRIBUTIONS DU FCTVA AU TITRE DES DEPENSES REALISEES EN 2009**

Le maire présente les dispositions permettant le versement anticipé des attributions du FCTVA au titre des dépenses réalisées en 2009.

## **2010 21°) AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2009 DU BUDGET CAMPING**

## **2010 22°) DIVERS**

### **25. Information dans le cadre des délégations (article L.2122.23)**

Le maire n'a pas exercé son droit de préemption lors de la vente de l'immeuble appartenant à M et Mme Pottier, rue du Général de Gaulle.

### **26. Assainissement**

Le maire fait part au conseil des problèmes d'assainissement des habitations n° 8 et 10, rue des Battants. Un devis de raccordement sera demandé.

### **27. Sivu forestier**

Alain Frécharde fait part de la dernière réunion du Sivu forestier au cours de laquelle, il a été envisagé le rattachement du notre Sivu à celui de Ribeauvillé. En effet, seuls deux bûcherons sont opérationnels et l'ONF n'encadre que des équipes de trois bûcherons minimum pour des raisons de sécurité. Le conseil devra se prononcer sur la suite à donner.

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUIN 2010**

## **2010 23°) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 12 MAI 2010**

## **2010 24°) PROJET D'A.F.U.A. « GERARD GOUTELLE »**

Le Plan d'Occupation des Sols de ROMBACH - LE - FRANC dispose d'une zone NAa au lieu-dit « GERARD GOUTELLE ». La configuration des terrains dans ce secteur, particulièrement lanieré, est très défavorable pour envisager en l'état un aménagement rationnel permettant un découpage en terrains à bâtir ainsi que leur viabilisation. Seule une opération d'aménagement global peut permettre l'urbanisation de ce secteur et les propriétaires concernés ont été incités à se constituer en Association Foncière Urbaine Autorisée (A.F.U.A.).

Cette formule a l'avantage de favoriser la redistribution des parcelles remembrées selon des formes propices à la construction et en garantissant la création de nouvelles voies de desserte.

## **2010 25°) SERVICE « EAU ASSAINISSEMENT » : RAPPORT 2009**

## **2010 26°) DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°1 du budget eau-assainissement**

## **2010 27°) TAXES ET PRODUITS IRRECOUVRABLES**

## **2010 28°) STOCKAGE DE PLAQUETTES FORESTIERES**

Le Maire présente le projet de la ville de Ste Marie de construire un hangar de séchage et de stockage de plaquettes forestières. Dans le cadre de la mise en place de la chaufferie bois, la commune de Rombach est intéressée par cette démarche qui deviendrait alors intercommunale. Afin d'étoffer le dossier de financement du hall de stockage, il est proposé de mettre en place une convention de partenariat avec la ville de Ste Marie aux Mines.

## **2010 29°) RENOUELEMENT AGREMENT GARDE CHASSE**

## **2010 30°) DIVERS**

### **28. Remerciements**

Le maire fait part au conseil des remerciements de la société de pêche pour la fourniture de bois pour leur local et du groupe cyclotouriste pour la coupe offerte lors de leur randonnée.

### **29. Mise à jour des représentations**

Remplacement de Jean Marie ROGEL en tant que suppléant au SYMTESE par Jean Marc GRASSLER

Remplacement de Bénédicte POTTIER en tant que titulaire au SMICTOM par Pierre BAEUMLER, Armelle WILLEMIN est suppléante.

### **30. Vente de la débroussailleuse**



Le nettoyage des abords des routes étant donnée en prestation auprès d'une entreprise, la débroussailleuse n'est plus d'utilité, aussi, le conseil municipal donne un avis favorable à la vente de cette dernière au plus offrant. Réception des offres avant le 9 juillet à 12h.

### 31. Démission d'une conseillère

Le maire fait part au conseil de la démission pour raison professionnelle de Bénédicte POTTIER. Cette dernière quitte l'Alsace pour le Poitou avec tous les remerciements pour le travail accompli au sein du conseil municipal.

### 32. Aménagement de l'aire de jeu et de la place

Anne Marie COLLAERT s'inquiète de l'aménagement autour de l'aire de jeu et du parking. Concernant les abords de l'aire de jeu, après enlèvement des pavés, un grattage doit être effectué avec pose de concassé rouge. Pour la partie à l'arrière des stone box, il est prévue de mettre en place une prairie fleurie.

### 33. Jeu inter village

Bernard KRIEGER fait part des jeux inter village qui se dérouleront le 3 juillet à partir de 16h à Lièpvre

## Les tarifs communaux pour 2010

LES SERVICES COMMUNAUX		2009	2010
<b>EAU et ASSAINISSEMENT</b>			
par m3	eau	0.90000	0.90000
	assainissement	0.70000	0.70000
	red. Pollution agence bassin	0.34500	0.35200
	red collecte agence bassin	0.30000	0.27400
	red de prélèvement	0.03470	0.03470
	<b>total (prix au m3)</b>	<b>2.27970</b>	<b>2.26070</b>
	loc. compteur semestre	4.120	4.120
<b>CONCESSION, DROIT DE PLACE ET LOCATION</b>			
tarif annuel	moins de 1 hectare	11.68	11.92
	par ha supplémentaire	6.89	7.03
	passage	23.40	23.87
	source	34.83	35.53
	Prise d'eau avant réservoir	114.87	117.17
	abri de chasse	61.27	62.49
tarif par passage	droit de place	8.57	8.74
Services valorisés (CSC)	Prix au m <sup>2</sup>	2.77	2.82
Loyer du presbytère	Prix par mois	403.30	404.60
<b>LOCATION ENGINS COMMUNAUX</b>			
tarif horaire	bulldozer	68.00	70.00
	pelle mécanique	68.00	70.00
	camion	48.00	49.00
	ouvrier supplémentaire	15.50	15.50
<b>CONCESSION DE CIMETIERE</b>			
concession de terrain nu	15 ans (1mx2m)	38.06	38.83
	15 ans (2mx2m)	75.00	76.50
	30 ans (1mx2m)	75.00	76.50
	30 ans (2mx2m)	148.43	151.40
colombarium en granit rose	1 cellule sur 15 ans	150.00	150.00
	1 cellule sur 30 ans	300.00	300.00
<b>CAMPING</b>			
tarif journalier	Caravane	1.70	1.70
Prix TTC depuis 2006	Camping car	2.90	2.90
TVA de 5.5% camping	Tente	0.85	0.85
TVA de 19.6% HLL	Voiture	1.70	1.70
	Moto	1.00	1.00
	Adulte	2.45	2.45
	Enfant (-7 ans)	1.35	1.35



	Douche	0.00	0.00
	Electricité tarif 1 (4A)	1.40	1.40
	Electricité tarif 2 (8A)	1.85	1.85
	Electricité tarif 3 (13A)	2.25	2.25
tarif mensuel pour "garage" (10% de réduction si contrat à l'année payable en avril)	mai-juin-septembre (8A)	100.00	100.00
	mai-juin-septembre (13A)	120.00	120.00
	juillet-août (8A)	200.00	200.00
	juillet-août (13A)	213.00	213.00
	autres mois	33.00	33.00
tarif semaine pour "HLL" tout compris	haute saison	380.00	380.00
	moyenne saison	315.00	315.00
taxe de séjour en plus	basse saison	255.00	255.00
Week end (v: 16h sd) ou du lundi au vendredi	moyenne saison	215.00	215.00
	basse saison	165.00	165.00
	journée supplémentaire	51.00	51.00
	loc mensuel	510.00	510.00
Produits annexes	Topo guide	5.00	5.00
	Taxe de séjour (+13 ans)	0.20	0.20
<b>Photocopies</b>			
	A4	0.25	0.25
	A3	0.50	0.50
<b>SAPIN DE NOEL</b>			
Nordmann	Petit	10.00	10.00
	Moyen	15.00	15.00
<b>BOIS DE CHAUFFAGE</b>			
par commune (prix HT)	Hêtre (stère)	36.00	36.00
	Chêne (stère)	36.00	36.00
	BIL ( m3)	32.00	32.00
par l'acquéreur (prix HT)	Feuillus quartiers (stère)	6.50	6.50
	Feuillus rondins (stère)	4.00	4.00
	Petits rondins	0.00	0.00
	Chêne (m3)	500.00	500.00
plot menuiserie (prix TTC)	Sapin (m3)	250.00	250.00
<b>SALLE POLYVALENTE</b>			
<b>WEEK END (de vendredi 17h au lundi 10h)</b>			
avec cuisine	Personnes extérieures	325.00	330.00
	Rombéchats	186.00	189.00
	Associations rombéchates	132.00	135.00
sans cuisine	Personnes extérieures	164.00	170.00
	Rombéchats	132.00	135.00
	Associations rombéchates	112.00	114.00
<b>JOURNEE</b>			
avec cuisine et chauffage	Personnes extérieures	170.00	174.00
	Rombéchats et associations	93.00	95.00
	Usage commercial	210.00	220.00
sans cuisine avec chauffage	Personnes extérieures	93.00	95.00
	Rombéchats et associations	56.00	58.00
	Usage commercial	146.00	148.00

Note : Pour tout règlement de factures émises par la commune ou la perception, n'arrondissez jamais les sommes dues, ni par excès, ni par défaut.



## INFORMATIONS DIVERSES

### INSCRIPTION EN MAIRIE.

Toute personne s'installant ou quittant le village est priée de le faire savoir à la mairie.

Cette démarche facilite certaines démarches administratives telles que la facturation d'eau potable, des ordures ménagères ou la mise à jour de notre fichier « population ».

Par ailleurs, il est rappelé que l'inscription sur la liste électorale n'est faite qu'après en avoir fait la demande sauf pour les jeunes gens habitant Rombach et atteignant la majorité.

### PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE

Mise en place d'un registre nominatif dans le cadre du Plan d'Alerte et d'Urgence destiné à la protection des personnes âgées de plus de 65 ans et des personnes handicapées en cas de risques exceptionnels.

La loi confie aux maires la mission de recenser les personnes âgées de plus de 65 ans et les personnes handicapées vivant à domicile qui en font la demande. Les modalités de ce recensement sont énoncées par le décret n° 2004-926 du 1<sup>er</sup> septembre 2004.

### LA PERMANENCE DU DEPUTE Jean-Louis CHRIST

Attaché parlementaire : Luc WAUTHIER Secrétaire : Rosalie FORNARA  
10 Grand'rue - 68230 TURCKHEIM

Tél. : 03 89 27 29 64 - Fax : 03 89 27 16 73 – Email : [jlchrist@wanadoo.fr](mailto:jlchrist@wanadoo.fr)

### LA PASSERELLE « EMPLOIS-SERVICES »

Vous recherchez une aide pour quelques tâches ménagères ou quelques heures ;

Vous voulez apporter vos services avec un emploi de proximité ;

Renseignez-vous : Claude AVRYS, 5, rue Mulhenbeck à Ste Marie au 03 89 58 73 27

### MISSION LOCALE

Une permanence de la Mission Locale est assurée tous les lundis de 8h30 à 11h30 à l'ANPE à Sainte-Marie-aux-Mines. Cette permanence s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans sans qualification et son but est de trouver une solution d'intégration dans le monde du travail.

Tél. : 03 89 58 32 00 ou à Sélestat au 03 88 58 00 15

### SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT A LA VIE SOCIALE

Vous êtes une personne relevant d'une notification de la COTOREP

- Vous avez une carte d'invalidité
- Vous êtes travailleur handicapé
- Vous percevez l'allocation aux adultes handicapés

Ce service est là pour vous accueillir, vous écouter, vous renseigner, vous guider, vous aidez

**Permanences : Mardi de 13h30 à 17h30 et jeudi de 9h à 12h**

Adresse : Service d'accompagnement à la vie sociale  
Les Tournesols (aile droite du foyer Waltersperger)  
Place du Général de Gaulle, BP 47 - 68160 Sainte-Marie-aux-Mines.

Tél. : 03 89 58 11 28

### CONCILIATEUR DU CANTON

Une permanence du conciliateur est assurée tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundis du mois à la mairie de Sainte-Marie-aux-Mines à partir de 14h ou sur rendez-vous. Tél. : 03 89 58 33 60

## À SAVOIR *Déclarer un captage d'eau*

• Tout ouvrage (puits, forage) permettant de prélever de l'eau souterraine pour un usage domestique doit être déclaré en mairie : une obligation fixée par décret n° 2008-652 du 2 juillet 2008, entrée en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009. Un formulaire est disponible en mairie ou en ligne sur le site du ministère de l'Écologie ([www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)). Outre les coordonnées du propriétaire de l'ouvrage, voire de son utilisateur s'il est différent, le document doit indiquer la localisation du dispositif et ses principales caractéristiques.

• De même, il convient d'y préciser le ou les usages auxquels l'eau prélevée est destinée, et notamment si elle est amenée à circuler dans le réseau intérieur d'une habitation, s'il est prévu qu'elle soit rejetée dans le réseau public de collecte des eaux usées...

• Toutes les installations existantes au 31 décembre 2008 doivent être impérativement déclarées avant le 31 décembre 2009. Un nouvel ouvrage doit être signalé un mois après les travaux, il convient d'indiquer également leur date d'achèvement, les éventuelles modifications apportées par rapport à la déclaration initiale et une analyse de la qualité de l'eau si celle-ci est destinée à la consommation humaine.

• Ces informations seront vérifiées puis intégrées à une base de données mise en place par le ministère de l'Écologie.



## INFORMATION RETRAITE

Caisse Régionale d'Assurance Vieillesse (C.R.A.V.)  
36, rue du Doubs 67011 STRASBOURG CEDEX  
Tél. : 39 60

Les permanences se tiendront à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie - 4, rue Wilson à Sainte-Marie-aux-Mines **Les 4<sup>ème</sup> lundis du mois de 8h30 à 12h et sur rendez-vous de 13h30 à 16h (Téléphoner au 39 60)**

## CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALE

Une permanence est assurée sur rendez-vous à Colmar au 820 25 68 10 Fax : 03 89 41 99 78

## DEGATS DE GIBIERS

Pour les dégâts de gibiers, vous pouvez vous adresser en mairie ou auprès des estimateurs en fonction des types de dégâts : dégâts de sangliers ou dégâts de grand gibier sur arbres

### Estimateur de dégâts de sanglier :

M. SCHWARTZ au Syndicat général des chasseurs  
13, rue du Tivoli – 68100 MULHOUSE – tél. 03 89 31 82 65 – Fax 03 89 44 25 31

### Estimateurs de dégâts de « gibier rouge »

#### Dégâts prairies :

M Roger HUMBERT – 30 Petite Lièpvre – Ste Marie aux Mines

#### Dégâts bois et forêts :

M Frédéric BURGER – 8, rue de Horbourg – 68340 Riquewihr

## ALCOOLIQUE ANONYMES

Création de l' « **Amicale de la croix bleue de Colmar et environs** ». Amicale d'aide au malade alcoolique et de soutien à la cellule familiale.

Contact individuel - tél. : 03 89 58 44 28

Réunion hebdomadaire les lundis à 20h Eglise St Jean - 8a, avenue de Rome à Colmar

**Permanence du Centre de cure ambulatoire en alcoologie des hôpitaux civils de Colmar** le jeudi matin de 9h à 12 h au centre médico social

Prise de rendez-vous du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h au **03 89 12 47 47**

## COLLECTE DES ORDURES MENAGERES : DES NOUVEAUTES

**Pour les encombrants, un numéro vert : le 0 800 77 04 13 est à votre disposition pour un enlèvement « gratuit » à votre convenance et à votre domicile par le Smictom ou Emmaüs selon les cas.**

Par ailleurs, la **déchetterie est gratuitement à votre disposition** les lundis, mercredis, vendredis et samedis de 8h à 12h et de 13h à 18h (fermeture à 17h du 1<sup>er</sup> novembre au 28 février)

Tél. : **03 89 58 80 85** ou Smictom : **03 88 92 27 19**.

**La déchetterie accepte les déchets ménagers spéciaux comme les solvants, les détergents, les peintures, les décapants, les produits phytosanitaires et les néons. Ces déchets sont à déposer dans les conteneurs spéciaux prévus à cet effet.**

## HABITATS

### LES PERMANENCES DE L'ADIL

*LOCATAIRES OU BAILLEURS, Vous avez des problèmes liés à la location d'un appartement ou vous vous posez des questions juridiques, un agent de l'ADIL pourra vous conseiller*

Les permanences se tiennent **au siège de la communauté de communes du Val d'Argent dans le parc de la Villa Burrus.**  
**Contact : 03 89 58 83 45**

### LES PERMANENCES DU C.A.U.E

*Vous avez l'intention d'entreprendre des travaux de construction ou de rénovation*

Le CONSEIL d'ARCHITECTURE d'URBANISME et de l'ENVIRONNEMENT est à votre disposition. Dans ses permanences un architecte répondra à vos questions, qu'elles soient d'ordre technique, administratif ou esthétique.

Les permanences se tiennent **aux services techniques de la ville de Ste Marie aux Mines**  
**Contact : 03 89 58 70 37**

### RAVALEMENT DES FAÇADES

La commune participe à vos travaux de rénovation de façades sur présentation des factures.

La participation financière de la commune est de 10 % plafonnée à 300 € du montant des travaux effectués par entreprise ou 15 % de la facture du matériel pour ceux qui effectuent les travaux par leurs propres moyens.

**Choix des couleurs** : une palette des coloris utilisables est disponible en mairie. La communauté des communes peut vous aider à choisir les teintes grâce à des images informatisées.

**Contact : David Bouvier au 03 89 58 83 45**



## Rappel

➤ **Pas de sac fermé dans la poubelle jaune des matériaux recyclables**

En effet, la chaîne de tri ne peut traiter que des matériaux propres et en vrac. Des déchets, même bien triés mais en sac ne seront pas valorisés.

➤ **Ramassage de la poubelle jaune**  
les vendredis des semaines impaires

➤ **Ramassage hivernal en cas de chutes de neige.**

Pour les écarts non desservis en cas de routes enneigées, des conteneurs sont à votre disposition sur la place des fêtes ainsi qu'au bas de la rue de Pierreusegoutte et à l'auberge du Creux Chêne pour la Hingrie.



## Collectes spéciales

### **COLLECTE DU VERRE**

Des conteneurs sont à votre disposition sur la place des fêtes, à l'Espace Raymond HESTIN et au camping.  
Attention : **ne mettre dans les conteneurs que les bouteilles en verre.**

La vaisselle cassée, verre, miroir, ampoule... sont à déposer à la déchetterie.

SVP, ne pas laisser de déchets (cartons, sacs, vaisselle...) à proximité des conteneurs.

### **COLLECTE DES VIEUX PAPIERS**

Une benne est à disposition 1 fois par trimestre sur la place des fêtes.

Le SMICTOM reverse une participation financière à la Coopérative Scolaire de l'école pour cette collecte.

### **COLLECTE DES HUILES**

Les huiles sont à amener en déchetterie

### **COLLECTE DE VÊTEMENTS ET CHAUSSURES USAGÉS**

Des conteneurs sont à votre disposition sur la place des fêtes.

### **COLLECTE DES PILES ET BATTERIES DE VOITURE**

Les piles de toutes formes sont à déposer en mairie.

Les batteries de voiture doivent être déposées obligatoirement à la déchetterie.

## Nouveauté

Pour les déchets végétaux, des opérations spéciales seront organisées du 15 au 30 novembre et du 15 au 30 mars. Les végétaux pourront être amenés sur la place des fêtes dans un endroit matérialisé puis ils seront broyés en fin de collecte.

### **Les déchets du cimetière**

Vu le tarif très élevé des bacs de 770 l, la configuration antérieure nous aurait coûté près de 7 000 € par an, le 1/10 de la taxe d'habitation ! Aussi, nous avons décidé de supprimer purement et simplement ces bacs et pratiquer le compostage.

Pour les personnes qui le peuvent, l'idéal est de ramener les déchets chez soi et d'utiliser son propre bac. Pour les gens de passage ou les personnes sans véhicule, vous pouvez déposer ces déchets au pied du mur du cimetière, au droit de l'emplacement des anciennes poubelles. Ce sont les employés municipaux qui se chargeront de l'enlèvement, compostage en forêt et dépôt des plastiques en déchetterie



# DIFFERENTS SERVICES

## RETRAITES, PERSONNES AGEES, PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

*La Croisée des Services pour vous faciliter le quotidien !*

des associations départementales : APAMAD, APALIB', Fami Emploi 68, Domicile Services Haute-Alsace,

### *La Croisée des Services*

APAMAD - APALIB' - Domicile Services Haute-Alsace  
75 allée Gluck - BP 2147 - 68060 MULHOUSE CEDEX - 197, avenue d'Alsace - 68000 COLMAR  
Tél. 03.89.32.78.78 - Fax : 03.89.43.50.17 - [info@apa.asso.fr](mailto:info@apa.asso.fr) internet : [www.lcds.fr](http://www.lcds.fr)

**Pour plus de renseignements : contacter la passerelle « emplois-services » de la communautés des communes :**

Claude AVRY au 03 89 58 73 27 ou par mail : [emploi.passerelle@calixo.net](mailto:emploi.passerelle@calixo.net)

## MEDIATHEQUE DU VAL D'ARGENT

La médiathèque est ouverte à tous les publics. Si vous ne pouvez plus vous déplacer pour des raisons de santé, des solutions existent pour profiter de cet équipement en contactant la mairie au 03 89 58 90 53 ou la médiathèque au 03 89 58 35 85 [mediatheque@valdargent.com](mailto:mediatheque@valdargent.com)  
Le catalogue est en ligne et un service de portage à domicile est en place.

## RESEAU CABLE, TELEPHONIE, INTERNET HAUT DEBIT ET TELEVISION LOCALE

TLVA, votre télévision locale, est diffusée sur le réseau câblé de la communauté de communes du Val d'Argent.

### **Un nouveau site internet**

Si vous êtes équipés d'un ordinateur et d'une connexion internet, TLVA, c'est quand vous voulez, et où vous voulez ! Et tout ça, grâce à la vidéo à la demande !

A tout moment du jour et de la nuit, vous pouvez regarder le JT de TLVA ! Vous pouvez également retrouver tous nos magazines ainsi que « En Vert et avec Tous », « En passant » et « A Vous de Voir ».

Pour l'occasion, notre site s'est refait une beauté.

L'interface est très simple d'utilisation. Sur la page d'accueil du site, vous trouverez à chaque fois la vidéo la plus récente.

Les vidéos sont archivées pendant quelques mois. Pour les consulter, rien de plus simple. Elles sont classées selon le nom des magazines. Vous pouvez noter les vidéos ou bien les partager avec un ami.



Vous pouvez également vous inscrire pour recevoir des alertes vidéos : à chaque fois qu'une nouvelle vidéo sera postée sur notre site, vous recevrez un courrier électronique.

Vous n'avez donc plus d'excuse pour ne plus voir les reportages de votre télé préférée sur [www.tlva.fr](http://www.tlva.fr) !



## DENEIGEMENT

Nous sommes en plein été et pourtant c'est le moment de rappeler les obligations en termes d'équipement automobile sur Rombach.

Pour circuler sur les routes suivantes : Vaurière, Beaux Champs, Naugigoutte, Col de Fouchy et route de la Hingrie y compris toutes les routes après le carrefour avec la route du col de Fouchy, les équipements sont obligatoires avec au minimum des pneus contacts comme le précisent les panneaux aux différentes entrées. Nous n'utilisons pas de sel de déneigement et effectuons très peu de gravillonnage.

Comme le précise le code de la route, il faut adapter la façon de conduire aux conditions de circulation.

## ÇA S'EST PASSE, IL Y A 100 ANS

Le 23 mai 1909, le conseil est invité par l'autorité supérieure de donner son avis sur l'installation de deux marchés aux bestiaux sur la commune de Ste Croix aux Mines. Le conseil donne sa préférence à l'installation sur la commune de Leberau (Lièpvre) vu que « cet endroit forme pour ainsi dire le centre de toute la vallée de Ste Marie et est relié directement au Val de Villé par la nouvelle route de Deutsch Rombach »

Le 28 août 1909, le conseil, considérant le nombre d'habitants assez considérable (1525 ) et que le service pour une seule sage-femme est trop pénible à cause de la grande étendue du village avec ses annexes, décide que la dite Jeanne Maigrat doit entrer à l'école des sages-femmes à Colmar. Si elle montre les capacités voulues, la communes portera tous les frais sous la condition qu'elle s'oblige de rembourser les sommes versées en cas qu'elle ne resterait pas 15 ans au service de la commune.

Le 21 octobre 1909, le conseil valide le demande de la ville de Ste Marie d'autoriser l'établissement de fils électriques dans les rues et sur les places publiques ainsi que la vente du courant aux habitants en cas que la ville de Ste Marie le fournirait par une centrale électrique sans aucunes charges pour la commune.

Le 19 décembre 1909, le conseil autorise l'administration des routes de prendre les pierres nécessaires à l'entretien des routes vicinales dans la carrière près du km 3.55 de la route n°48<sup>l</sup> contre un taxe de 7 Marks par mètre cube.

Le 20 février 1910, le conseil fixe un impôt sur les chiens dans la limite de la loi du 15 décembre 2009 soit 6 Marks par an pour les chiens de luxe et le quart soit 1.5 M pour les chiens de garde et d'attelage.

Le 1<sup>er</sup> mai 1910, considérant que dans nos montagnes, les plants de vignes ne réussissent pas du tout et que d'un autre coté, il est interdit d'introduire des plants de vignes d'une circonscription dans une autre, le conseil demande que la circonscription viticole de Ste Marie soit jointe à une autre circonscription du Bas Rhin ou du Haut Rhin ou bien seulement que quelques communes où l'élevage des plants de vigne peut se faire soient attachées à notre circonscription .

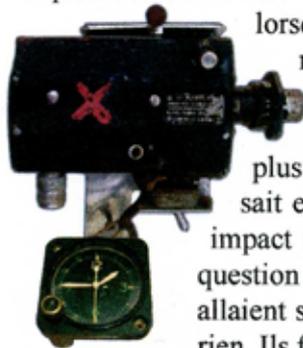


# Qui se Souvient....

**12731 : C'est le nombre de bombardier américain B-17 construits pendant la seconde guerre mondiale, dont 4750 ont été abattus. Ils sillonnèrent le ciel européen de leurs traînées blanchâtres de jour, dans des missions quasi quotidiennes.**



■ L'un d'entre eux, porté disparu par l'U.S. Air Force lors de son " non " retour à sa base, s'écrasa à une date incertaine entre novembre 1944 et début 1945 au col de Schlingoutte entre Rombach-le-Franc et Fouchy/Urbeis. L'événement a attiré beaucoup de monde des deux vallées, car curieux de voir de près cette forteresse volante, d'une envergure de 31,63m, d'une longueur de 22,78m et possèdent un armement de 13 mitrailleuses. Ces bombardiers, étincelant au soleil, faisaient peur lorsque le ronronnement des moteurs augmentait au fur et à mesure qu'ils se rapprochaient, car ils pouvaient indiquer un éventuel bombardement. Celui là n'était plus menaçant une fois son ventre à terre, son nez brisé contre la colline et ses 4 moteurs arrachés de ses ailes gisant silencieux quelques mètres plus loin. Si les témoignages ont pu décrire ce qui c'est passé après le crash, on ne sait en revanche ce qui a entraîné l'accident ( la météo - problèmes mécaniques - impact de la défense antiaérienne ou d'avion de chasse ). Mais la plus importante question est de savoir ce qui est advenu de l'équipage de 10 hommes, qui voyant qu'ils allaient s'écraser, ont sauté en parachute quelque part dans la région et dont on ne sait rien. Ils font probablement parti d'une unité de bombardement de la



8<sup>th</sup> Air Force, qui de 1942 à 1945 construisit 46 bases en Angleterre pour ces B17 et B24. Ces bombardiers lors des missions étaient accompagnés par des avions d'escorte tel que le Lockheed P38 Lightning que pilotait le lieutenant Bradford R. Wikholm, pilot au 55<sup>ème</sup> Fighter Group et mort le 18 mars 1944 dans le crash de son avion à Hohwarth. Ils contribuèrent ainsi à mettre fin à la guerre, en causant des dommages aux infrastructures industrielles, privant l'Allemagne de ses ressources premières. Chaque membre d'équipage devait accomplir 35 missions pour pouvoir rentrer aux USA, mais 47000 aviateurs de la 8<sup>th</sup> Air Force sont morts avant d'y arriver. Les recherches déjà entreprises pour pouvoir honorer le courage des 10 aviateurs, n'ont pas permis de retrouver dans les archives américaines l'histoire de cette mission qui a fini sa course dans notre région. Le manque d'informations sur la date et sur la description du bombardier étant les principaux causes. **Les personnes voulant contribuer aux recherche part des témoignages ou des documents d'époque notamment des photos, ainsi que des objets provenant du bombardier, peuvent contacter Jean-Luc Maurer au 06.73.40.00.38.**



(Objets provenant du B-17 - Caméra - Montre - Bombonne d'oxygène)



## LES EVENEMENTS MARQUANTS

### Bonne Retraite Jean Paul !

Au 31 décembre 2009, Jean Paul Benoit a fait valoir ses droits à la retraite. Jean Paul est engagé depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1981 comme agent d'entretien et termine sa carrière en tant qu'agent technique principal. Une petite cérémonie organisée en son honneur a permis au maire de mettre en exergue les qualités du partant toujours attentionné et efficace dans son travail. Tout au long de ces 28 années, Jean Paul a montré une grande disponibilité et beaucoup de professionnalisme et avait le « souci de bien faire ».

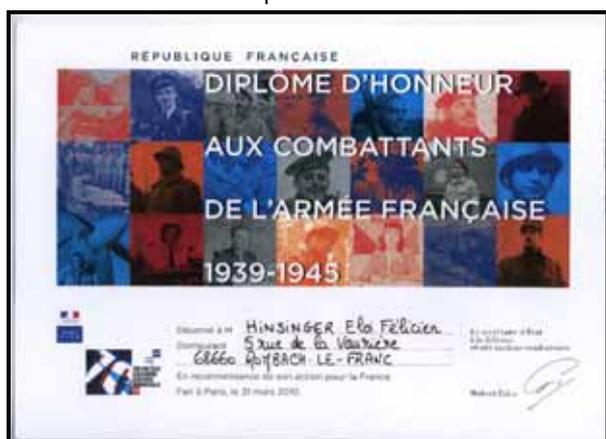
Au nom de tout le personnel communal, un fauteuil relax lui est offert. Durant le verre de l'amitié, Jean Paul a remercié tous ceux qu'il a côtoyés durant ces 28 ans.

### Un "diplôme d'honneur" remis aux anciens combattants de 1939 – 1945.

Anciens résistants ou soldats, la France leur rend hommage. Le secrétaire d'État aux Anciens Combattants Hubert Falco a adressé un "diplôme d'honneur" à chacun des 250.000 titulaires de la carte d'anciens combattants de 39-45. Parlant d'un "geste symbolique", Hubert Falco a indiqué qu'il s'agissait de "rendre hommage" à ces anciens combattants et de leur témoigner "notre admiration et notre gratitude". Servant dans l'armée française, les forces françaises libres ou la résistance, ils ont accompli leur devoir aux heures terribles de l'histoire et se sont engagés au nom de valeurs qui fondent encore notre République"



A la Santé et Bonne Retraite !



Pour notre village, onze diplômes sont remis à André Conreaux, Eloi Hinsinger, Henri Hinsinger, Henri Blaise Hinsinger, Jean Leisy, André Maurer, Francis Maurer, Emile Stouvenot, Jean Stouvenot. Pour André Benoit et Jean Guerre, ce diplôme leur est remis à titre posthume.

Le diplôme leur est décerné par le maire durant la cérémonie commémorant le 70<sup>ème</sup> anniversaire de l'appel lancé à Londres le 18 juin 1940 par le général De Gaulle.

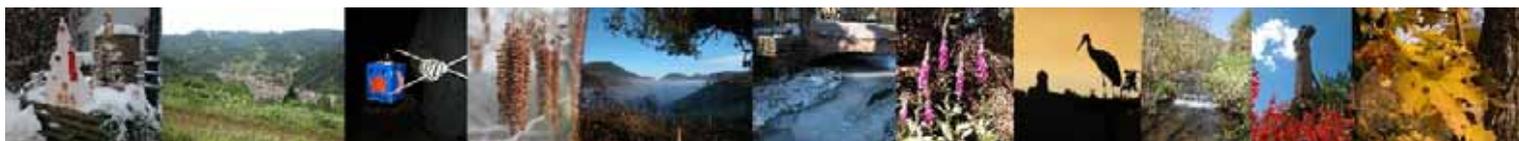
### Le Jumelage

En 2009, visite de la Lorraine avec la visite du musée de la Mirabelle à Rozelieures le matin suivi d'un apéritif à la liqueur de mirabelle. Déjeuner dans un ancien wagon transformé en restaurant à Magnières puis visite du musée de Baccarat l'après midi. Lors de cette visite, nous avons pu admirer les œuvres présentées lors de l'exposition universelle de 1900 avec en pièce maîtresse, un lustre magnifique de plus de 5 m de haut, de 3 m de diamètre avec 140 lumières

Lors de notre rencontre 2010 dans le lot, nous avons visité les ardoisières de Corrèze à Donzenac. Après un déjeuner servi par François Hollande avec une sauce Royale, direction les Haras Nationaux à Pompadour avec visite de l'écurie des étalons suivi d'un spectacle équestre



Pas de « Magnières » dans un Wagon du Pré Fleury, ancien wagon de la ligne Paris – Rodez passant aux Quatre Routes puis visite du musée de la mirabelle à Rozelieures et visite au musée de Baccarat de l'exposition universelle de 1900 reconstituée en mai 2009





Les Quatre Routes du Lot mai 2010  
Photo de famille !

et de la visite de la Jumenterie Nationale. Samedi soir, un dîner spectacle nous a permis d'apprécier le talent des jeunes artistes de la troupe « Swing Paradise »

## SUR LA TRACE DES FRERES JACQUOT AU YUKON

Louis Jacquot est né le 29 mars 1872 et Eugène Jacquot le 4 juillet 1876 à L'Allemand Rombach (Rombach-le-Franc). Ils ont donc respectivement 24 et 20 ans lorsqu'ils s'embarquent pour le Canada en



Les escaliers d'or sur la piste Chilkoot

1894. Les frères Jacquot travaillent d'abord comme cuisiniers dans plusieurs régions du Canada et des États-Unis. En 1898, ils se rendent au Yukon par la piste Chilkoot en exerçant le métier de mineurs dans le Klondike. Un chemin de fer reliant Skagway en Alaska fut construit pour permettre l'accès aux mines par une société américaine, la White Pass and Yukon Railway.

Il fut achevé le 29 juillet 1900 après seulement 8 mois de travaux.



L'ancienne piste et le train sur la White Pass

A partir de 1904, avec d'autres prospecteurs blancs, ils participent à la ruée vers l'or dans la région du lac

Kluane. Ils installent, près de leur concession, un comptoir commercial pour ravitailler les mineurs et les indiens de la région. Ils baptisent l'endroit Burwash Landing et s'y installent. Louis Jacquot épouse en 1920 la fille d'un guide et chasseur indien tutchone du sud, Copper Joe, avec qui il eut trois enfants : Louis, Rosalie et Joséphine. Louis et Rosalie ont passé leur scolarité à Rombach-le-Franc de 1929 jusqu'à la veille de la deuxième Guerre mondiale. Ayant appris que la guerre allait éclater en Europe, Louis Jacquot est revenu à Rombach-le-Franc pour retirer ses deux enfants et les emmener au Canada.



La première cabane construite par les frères Jacquot en 1904.



Bivouac à Burwash Landing

Eugène Jacquot, épouse la fille aînée de Tom Dickson, Ruth, avec qui il avait fait connaissance en Alaska alors qu'il était en route vers les champs aurifères du Klondike. De cette union naissent cinq garçons : Gene, Joe, Lou, Henry et Larry. Les frères Jacquot reconnaîtront très tôt l'immense potentiel du district de Kluane pour la chasse du gros gibier. Dans les années 1930-1940 les deux frères sont connus comme d'excellents guides du territoire et comme des cuisiniers hors pairs pour leur délicieuse cuisine française servie pendant les expéditions de chasse.



Le « Josephine », caboteur des Jacquot au bord du Lac Kluane





Eugène et ses trophées après une partie de chasse  
Notre périple au Yukon  
Le 18 août  
Arrivée à Whitehorse à 10h50

Le 19 août  
Visite de la plus grande échelle à saumons en bois  
Réception au musée Mac Bride

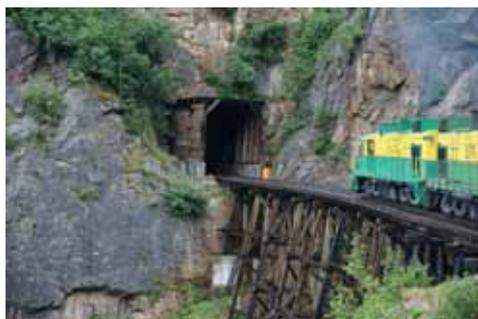
Le 20 août  
Réception à l'association Franco Yukonnaise  
Marché à Whitehorse



Réception au Parlement Territorial par le Président Ted Staffen

Le 21 août  
Réception au Parlement Territorial par le Président Ted Staffen et par la Ministre du Tourisme Elaine Taylor

Le 22 août  
Musée Mac Bride à la recherche d'or



White Pass, entre viaduc en bois et tunnel

Le 23 août  
Départ pour Skagway en Alaska par la South Klondike Highway  
Déjeuner au désert de Carcross  
Visite de Carcross  
White Pass dans le brouillard

Le 24 août  
Montée de la White Pass jusqu'au sommet en train  
Visite de Skagway et rivière à saumons

Le 25 août  
Visite chez Henk Jacquot près de la Chilkat River  
Visite chez Paul Birckel à Klukshu et dégustation de saumon au barbecue

Le *Whitehorse Star* rapportait d'ailleurs qu'« une des plus grandes surprises du Yukon était de retrouver dans cette contrée sauvage l'élégance de la cuisine française »...

En 1944, les frères Jacquot ont participé à la construction de la route de l'Alaska.

Louis Jacquot est décédé en 1949 et Eugène Jacquot en 1950. Leurs descendance résident toujours sur ces territoires vastes comme la France et peuplés de 40 000 habitants.



Tombes des frères Jacquot au cimetière de Burwash Landing



Les frères Jacquot furent avec le père Eusèbe Morisset et les autochtones les principaux promoteurs de l'église de Burwash Landing en 1944. Les matériaux ont été récupérés d'un ancien mess des officiers à Duke Meadows et le terrain donné par Eugène Jacquot



Présentation du drapeau du Yukon datant de 1968. Vert blanc bleu comme sapin, neige et eau avec les armoiries du Yukon soulignés par une branche d'épilobe en épi, l'emblème floral territorial



Klukshu, village de chasse des Jacquot et Birckel, une réserve pour la nourriture inaccessible aux animaux.





Au bord du Lac Kluane. Au centre Josephine, fille de Louis et son arrière petite fille

Le 26 août  
Visite Haines Junction et de Sheep Mountains avec ses chèvres de montagne  
Silver City rencontre avec Josey SIAS (Josephine Jacquot) et sa famille. Bivouac sur la plage

Le 27 août  
Visite de Silver City et de la première cabane construite par les Jacquot.  
Promenade à Christmas Bay et retour par la plage du lac Kluane

Le 28 août  
Départ pour Burwash Landing  
Visite de Burwash par un vent soutenu  
Eglise Rosary et musée



Le « klondike », bateau à aube circulant sur le Yukon

Le 29 août  
Visite du cimetière  
Visite de la cabane de Franck Bee (un Ste Cruzien parti avec les Jacquot)

Visite du « Building Jacquot »



Remise d'une œuvre d'une artiste locale par la famille de Paul Birckel qui a rejoint les frères Jacquot au Yukon en 1929.

Le 30 août  
Promenade vers le lac Kathleen  
Repas chinois avec les familles Birckel et Jacquot



Les rapides de Whitehorse, passage obligé sur la route de l'or

Le 31 août  
Traversée en bateau des rapides à Miles Canyon  
Réception de M Glenn Hart, Ministre de la santé et délégué à la Francophonie

Le 1<sup>er</sup> septembre  
Départ pour Fransfort via Anchorage avec une superbe vue sur les montagnes et les glaciers en particuliers.



Réception de M Glenn Hart, Ministre de la santé et délégué à la Francophonie



Des paysages à l'infini sur la route de l'Alaska



# UNE DEUXIEME FLEUR



Le 31 juillet 2009, le jury régional pour le fleurissement sous la présidence de Marie Reine Fischer propose d'attribuer une 2<sup>ème</sup> fleur à Rombach. Cette distinction est un label de qualité de vie et un encouragement à poursuivre les efforts afin de colorer de plus en plus notre village.

Quels sont les changements depuis notre première fleur en 2003 ? Les méthodes ont changé et la manière de voir les choses aussi. Actuellement, nous veillons à planter des fleurs qui demandent moins d'eau et moins d'engrais. Des semis fleuris sont réalisés devant l'espace Raymond Hestin, devant certains calvaires, sur la place des fêtes. Nous n'utilisons pratiquement plus de désherbant hormis des petites quantités au niveau du

cimetière. Ces notions dans le cadre du développement durable sont également des critères que le jury prend en compte. Il y a quelques années, nous faisons la chasse aux « mauvaises herbes », ce n'est plus le cas actuellement.

Les moyens mis en œuvre :

Depuis quelques années, nous embauchons des jeunes en emploi saisonnier sur juillet et août. Ces jeunes font un travail important sur le suivi et le nettoyage des plantations en complément des ouvriers communaux. Le groupe de bénévoles qui participe à la mise en place d'animations temporaires est également un point fort dans notre politique d'embellissement du village. Depuis quatre ans, nous achetons pour 3500 € de fleurs et pour environ 2500 € de terreau et engrais. Cela représente 20 m3 dont le quart pour les habitants dans le cadre du rempotage. Une nouveauté l'an dernier : le jardinier en pots.

Par ailleurs, une vingtaine de Rombéchants profite de la commande groupée et 45 sont inscrits au concours des maisons fleuries.



## Le Palmarès du Fleurissement 2009

- 1<sup>er</sup> prix : Serge Frantz (19.50)
- 2<sup>ème</sup> prix : Michel Mittelheiser (18.67)
- 3<sup>ème</sup> prix : Lysiane Neumann (17.83)

Hors concours : Jean Pierre Herment (17.83), Elisabeth Jacquot (18.67).

A Rombach, le concours est très relevé avec 23 maisons obtenant une note supérieur à 15 sur 45 inscrits

N.B. Pour participer au concours, l'inscription est obligatoire.



De beaux géraniums rue du général de Gaulle



# NOS JOIES, NOS PEINES

## LES NAISSANCES DE 2009

Ethan et Kilian HUMBERT De HUMBERT Fabien et GUERRE Sandrine	nés le 13 février 2009
Justin RIT De RIT Yannick et de STOCK Adèle	né le 18 mars 2009
Lilou HEILMANN De HEILMANN Franck et LATOSINSKI Morgane	née le 15 mai 2009
Constant Jean STOUVENOT—KORTMANN De KORTMANN Yannick et de STOUVENOT Julia	né le 15 septembre 2009
FICHT Bryan De FICHT Cindy	né le 5 décembre 2009

## LES MARIAGES DE 2009

MURA Christophe Aimé Anselme et VONG Sophorn	le 24 janvier 2009
ANTOINE Wilfrid et GABENESCH Vanessa	le 6 juin 2009
TAURECK Florian et NOURY Isabelle Paulette Claudie	le 20 juin 2009
BOUVIER Sébastien Pierre Georges et PATILLON Barbara	le 1 <sup>er</sup> août 2009

## NOCES D'OR

HESTIN Yvan et BAUER Jeannine	le 28 mars 2009
FRECHARD Serge et VALENTIN Agnès	le 24 avril 2009
CHAPPUIS Robert et HESTIN Jeannine	le 25 avril 2009
STOUVENOT Emile et MARCHAL Marcelle	le 9 mai 2009
WEISS Emile et STEPHAN Odette	le 28 juillet 2009

## NOCES DE DIAMANT

CONREAUX André et TOURNEUR Yvette	le 6 mars 2009
LEISY Jean et GREFF Colette	le 21 juin 2009
HINSINGER Eloi et MARCHAL Marie Paulette	le 25 novembre 2009

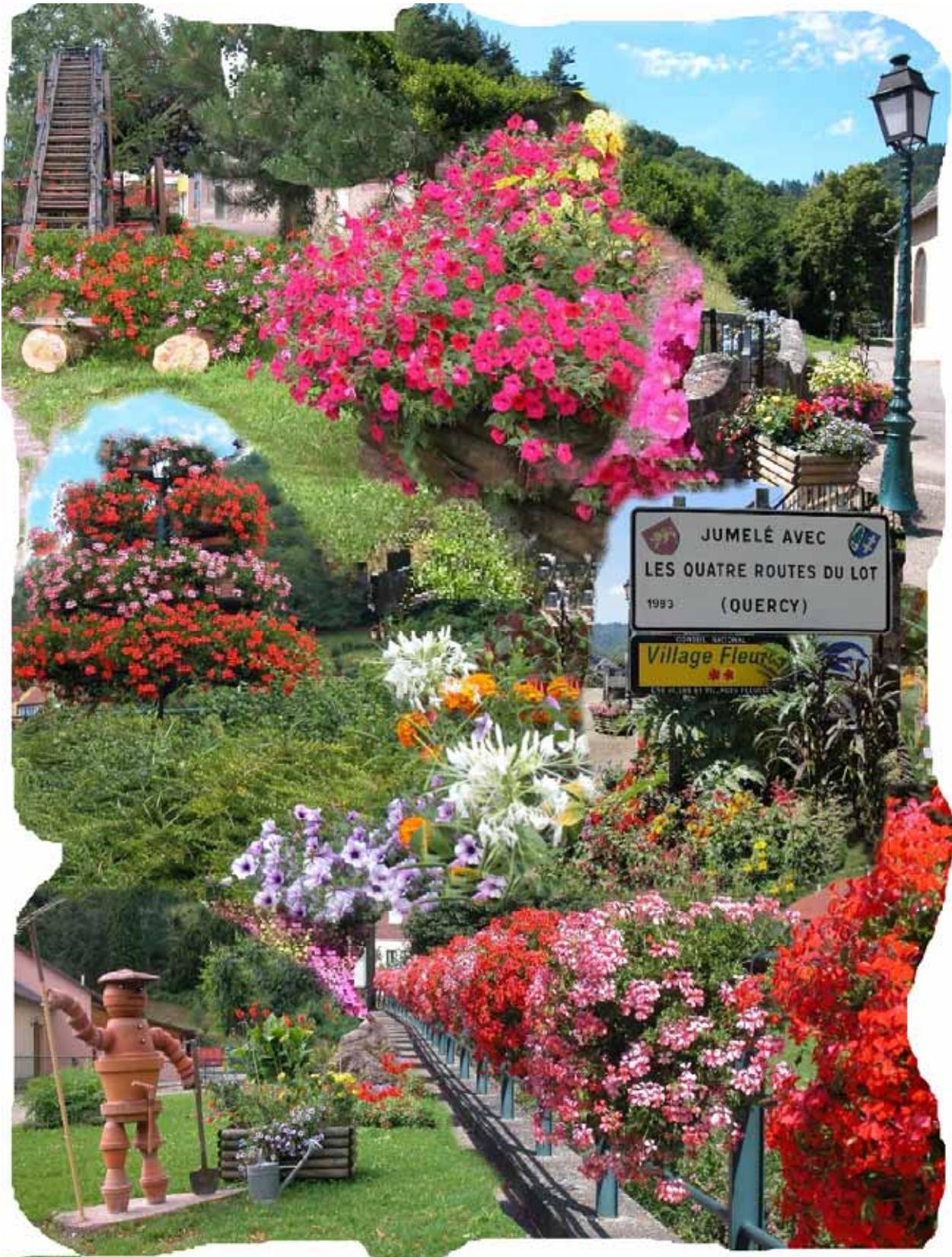
## LES GRANDS ANNIVERSAIRES DE 2009

90 ans de notre doyen Jean GUERRE	né le 29 septembre 1919
91 ans Simone WASSER	née le 29 janvier 1918
95 ans Rose SCHAEFFER	née le 27 octobre 1914
96 ans Madeleine JACQUOT	née le 28 octobre 1913
98 ans de notre doyenne Marcelline TOURNEUR	née le 3 avril 1911

## LES DECES DE 2009

SCHOTT veuve ELCHINGER Marie Joséphine Guillemette	décédée le 22 mars 2009
SCHRAMM Dominique Henri Constant	décédé le 24 mai 2009
RUCH Yves	décédé le 15 juillet 2009
GASPERMENT veuve HERMENT Renée	décédée le 25 novembre 2009
LIROT veuve HINSINGER Joséphine Marie	décédée le 24 décembre 2009





couleurs d'été !